CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE PRIMEUR

SESSION 2023

ÉPREUVE EP2 - PHASE 2 PRATIQUE MISE EN VALEUR ET VENTE DE FRUITS ET LÉGUMES

ATELIER 2

PRESTATION DE VENTE ET JUSTIFICATION

DOSSIER SUJET

Durée: 20 minutes

Coefficient : 6 (sur la totalité de l'épreuve écrite et pratique)

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Le sujet se compose de 3 pages, numérotées de 1/3 à 3/3. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Atelier 2 : Prestation de vente et justification.

Vous travaillez au magasin de fruits et légumes « Prim'hall » comme apprenti (e) en CAP Primeur, deuxième année. Votre maître d'apprentissage est Monsieur BOUCHER. Cette entreprise se trouve à Metz. Elle propose un assortiment de produits dont des légumes et des fruits biologiques à caractère local.



Raison sociale	Prim'hall	
Activité	Commerce de détail de fruits et légumes	
Adresse	8, rue de Bretagne – 57000 Metz	
Année de création	2011	
Statut juridique	EURL	
RCS	BRIEY A 531 133 973	
Références bancaires	Crédit Lyonnais 30003 11487 000123456 12	
Téléphone	03 83 25 43 01	
Adresse courriel	contact@primhall.fr	
Horaires d'ouverture	Lundi : 13H30 – 18H30 Mardi : fermé Mercredi : 13H30 – 18H30 Jeudi : 09H30 – 12H00 / 13H30 – 18H30 Samedi : 09H30 – 18H30 Dimanche : fermé	
Effectif	Monsieur BOUCHER et 2 salariés	

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE PRIMEUR – SESSION 2023		Code: 2306-CAP PR EP2	
EP2 – Mise en valeur et vente de fruits et légumes – Partie pratique		Page 2 cur 3	
Atelier 2 : Prestation de vente et justification.		Page 2 sur 3	

ATELIER 2 : Prestation de vente Réaliser une prestation de vente à partir de l'étal mis à votre disposition suivant les attentes de votre client.